



LES AMIS DE LA TERRE MIDI PYRÉNÉES

22, place du Salin 31000 TOULOUSE

Tél-rép-fax : 05 61 34 88 15

Courriel : midipyrenees@amisdelaterre.org

sites : www.amisdelaterre.org et <http://amisdelaterremp.ouvaton.org/>

LA FEUILLE VERTE

Mars Avril 2009

n° 215

AZF, bilan d'une catastrophe : Rose Frayssinet

Avant le procès d'AZF, Total met en avant les **2 milliards d'euros** qu'elle a versé pour l'indemnisation des dommages matériels et corporels occasionnés par l'explosion de l'usine AZF. **Peut-on acheter et effacer les traumatismes produits par une telle catastrophe ?**

Le rappel des chiffres de la plus grande catastrophe industrielle depuis la guerre est sans appel (*chiffres : préfectures, mairies, CCI de Toulouse au bilan en 2002*) :

31 morts au jour de la catastrophe (*estimation à 100 décédés en 2006*).

3300 blessés recensés dans les hôpitaux (mutilés à mutilés vie, polytraumatisés, brûlés, aveugle, etc.) Traumatismes, respiratoires, oculaires, psychologiques, surdités, pour les deux derniers irréversibles.

4900 arrêts de travail, 20 000 dossiers d'expertises médicales pour dommages physiques dont 40% pour surdité et acouphènes invalidantes (*en 2008*).

50 000 personnes souffrent ou souffriront de syndrome de stress post-traumatique. **27 000 logements touchés dont 14 000 dégradés**, villas, logements sociaux, copropriétés, équipements publics, culturels, sportifs, hôpitaux, etc.

190 bâtiments communaux endommagés : 79 écoles dont 20 détruites, 20 collèges, 11 lycées, 4 établissements d'enseignement supérieur, 3 cités universitaires, 1 bâtiment du rectorat.

71 000 (en 2008) dossiers indemnisés pour dommages matériels, 36 663 dossiers acceptés pour les fonds d'urgence (pour les personnes n'étant pas assurées).

144 entreprises, employant 4373 personnes, sérieusement endommagées dont 30 entreprises, comptant 579 salariés, dévastées.

Pour ces milliers de toulousains et leur famille, touchés dans leur intégrité et leurs biens, marqués à vie, il sera très difficile de pouvoir accepter un procès où toute la lumière sur les responsabilités ne soit faite.

La catastrophe AZF a-t-elle servi de leçon ?

AZF : Avant la catastrophe :

Le risque n'était réellement perçu que par les associations écologistes, les Amis de la Terre Midi-Pyrénées avaient fait un travail d'alerte considérable en s'opposant à la construction de Lycée hôtelier sur les coteaux de Pech David et aux différentes extensions des usines, ils dénonçaient la véritable « bombe chimique » qui se mettait en place au Sud de Toulouse.

(Suite page 3)

Assemblée générale annuelle 2009

des Amis de la Terre Midi Pyrénées

le **26 avril** à la Ferme de Cinquante : de **9h30 à 18h** à **RAMONVILLE**, suivie d'une soirée avec **Caracole** qui organise à partir de 18h une **soirée Niger** avec l'exposition « **AREVA ne fera pas la loi au NIGER** ».

Pesticides : Santé et Environnement

Conférence débat 20h30 Mercredi 25 MARS

salle Barcelone - Toulouse

Pierre Besse : agriculteur-AMAP, **Didier Rod** : médecin, **Pascal Pavie** : Apiculteur *Soirée organisée par le CAPAT*

EMETTEUR DE

BONHOURS GUILHEMERY

Nuisances et Pollution Hertzienne

en plein cœur de Toulouse : ÇA SUFFIT !

Rassemblement :

Samedi 4 avril à 11h30

Rue Aufréry - Chemin SANSOU

les Amis de la Terre, le collectif Antenne 31, Robin des toits.

Conférence avec le Pr Youri Bandajewski
« **Tchernobyl et ses conséquences,**
23 ans après »

Judi 23 avril : grande salle du **Centre Osete**,
6 rue du Lieutenant Colonel Pélissier à 20 h 30 ,

Le 13 juillet 1999, Y. Bandazhevsky a été emprisonné, pour avoir dénoncé les conséquences de la présence de radio-éléments comme le Césium 137 sur la santé de la population locale après l'accident de Tchernobyl.

Tchernobyl-day à Toulouse : commémoration le 25 avril
RDV : 11h -15h, métro Capitole, bd Alsace Lorraine.

La société face au défi énergétique

Judi 26 mars à 20h30, salle du Sénéchal

Réunion débat co-organisée par les Amis du Monde Diplomatique, Attac Toulouse,

les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, Greenpeace
avec **Stéphane Arditi.**

Réunions mensuelles publiques des Amis de la Terre Midi Pyrénées

Tous les **4^{ème} mardi** de chaque mois : à **20h15** à la Mairie annexe du Pont des Demoiselles, 3^{ème} étage

7 av St Exupéry (entrée parking Casino) (Suivre le fléchage : accès par escalier, ou par la rampe du parking extérieur)

Mardi 24 MARS : soirée-débat « Pesticides, pourquoi il faut absolument s'en passer le plus vite possible »

(et pas 50% en moins aux calendes grecques !) par Marc BONNEFOUS agriculteur bio

Mardi 28 Avril, soirée débat : Simplicité volontaire et décroissance : un (excellent) film de JC Decourt (voir p.2)

Les Amis de la Terre de Midi-Pyrénées 22 place du Salin
31000 TOULOUSE e-mail midipyrenees@amisdelaterre.org
Téléphone –répondeur –fax : 05 61 34 88 15
<http://amisdelaterremp.ouvaton.org/> ou www.amisdelaterre.org
Les ATMP disposent d'une mailing-liste de nouvelles qui vous permet de recevoir toutes les dates des événements (environ 2-3 messages pas mois). Pour s'inscrire, envoyez un email à « amisdelaterremp-request@ml.free.fr » avec comme sujet « subscribe » (« unsubscribe » pour se désinscrire).

**TOULOUSE et dans la région,
4ème Semaine pour une
Alternative aux Pesticides
20 au 30 mars 2009**

www.mdrgf.org, www.collectif-acap.fr

**SPECIAL COPINAGE :
ASSOCIATION VELO TOULOUSE**

5 avenue Collignon- Toulouse Tél. :05 34 30 94 18.
Site Internet : <http://toulousevelo.free.fr>
Adresse mail : toulouse@fubicy.org

**Samedi 28 mars - RDV à 10h30 place du Capitole
Halte au stationnement sauvage
sur les équipements cyclables !**

Une bonne partie des équipements cyclables à Toulouse est constituée de bandes, simple revêtement de peinture sur la chaussée. Ces bandes cyclables sont vulnérables au stationnement sauvage et certains automobilistes en profitent en toute impunité. Bien que sanctionné par le code de la route, la mairie préfère aujourd'hui verbaliser le stationnement payant non acquitté plutôt que des comportements dangereux pour les cyclistes. Pour qu'une vraie politique dissuasive du stationnement sauvage soit mise en place, rejoignez la manifestation de l'Association Vélo le samedi 28 mars 2009 !
27 mars 2009 : Balade Nocturne à vélo : tous les derniers vendredi de chaque mois. RDV à 20h30 place St. Sernin.

**ETATS GENERAUX
« OGM, BIODIVERSITE et
RESISTANCES »**

18-19 avril à Toulouse et Tournefeuille

www.semonslabiodiversite.org ou <http://www.ogm31.org>

**Cultures et importations d'OGM – OGM cachés -
Privatisation du vivant – Fichage génétique - Semences
paysannes – Droits des paysans – Cantines sans OGM -
Souveraineté alimentaire...**

Cet événement à vocation nationale est organisé localement par le collectif anti-OGM31. Il comportera des plénières, des ateliers et une table ronde avec des personnalités politiques. Il devrait rassembler plusieurs centaines de militant-e-s avec pour objectifs l'appropriation des connaissances indispensables et l'élaboration collective des argumentaires et outils pour engager les actions à venir. Il a aussi pour objectif d'alerter et d'informer les citoyen-ne-s, paysan-ne-s et décideurs politiques sur ces enjeux. Les ateliers seront ouverts à toute personne souhaitant s'informer ou s'engager dans ce mouvement.

Judi 16 avril 20h (?) à Utopia Toulouse :

« Sin maíz no hay país » : Las semillas de la dignidad

« Sans maïs, pas de pays » : Les graines de la dignité

Projection débat avec Anna de Ita (sociologue mexicaine et membre du CECCAM) et Marina Maruejouis (collectif anti-OGM31 et Greenpeace)

Vendredi 17 avril 20h (?) à Utopia Tournefeuille :

We feed the World Le marché de la faim

Projection débat avec Patrick Kirchner (collectif anti-OGM31 et porte parole de la Conf' Midi Pyrénées) et Michel Metz (collectif anti-OGM31 et Attac).

**Vendredi 17 avril 20h 30 salle Duranti Osete : La
Souveraineté alimentaire, du maïs mexicain au poulet
camerounais !**

Réunion débat avec Anna de Ita du CECCAM, Bernard N'djouna (président de l'ACDIC), et Jean Marc Desfilhes (collectif anti-OGM31 et coordonnateur de l'Association pour le Droit à la Souveraineté Alimentaire).

Simplicité volontaire et décroissance

Documentaire de J C Decourt (durée 59 mn) expliquant les constats, les valeurs et principes de la simplicité volontaire et de la décroissance, avec des interventions de Paul Ariès, Serge Latouche, Vincent Cheynet, François Schneider, José Bové,

Susan George, etc. **Mardi 28 Avril à 20 h15**

**Soirée des Amis de la Terre de Midi Pyrénées : Salle de la
mairie annexe du pt des Demoiselles, 7 av de ST EXUPERY
Voir encadré en bas de page 1**

**Avenir de la base aérienne
de FRANCAZAL :**

CCE du 28 janv.2009 par **Joël Crémoux :**

A l'horizon du mois d'août 2010 ne restera sur la base que le Service de la Gendarmerie Aérienne (SGA) et le service de Météo France. Cela représente moins de 500 mouvements par an et préfigure la fin de l'activité aéronautique et de l'aérodrome de Franczal, même si cette éventualité n'a pas été évoquée de cette façon là lors de la réunion.

Vu les délais de retrait de l'armée de l'air, il n'est pas possible d'étudier la mise en place d'un nouveau plan d'exposition au bruit (PEB) moins contraignant. Les délais administratifs seraient plus longs que les délais de retrait des activités militaires. Le PEB de Franczal reste donc en vigueur sur des zones où les nuisances aériennes devraient diminuer.

Sur ces zones, la DDEA31 va lancer une étude et mettre en place un comité de pilotage.

J'ai demandé au nom des ATMP :

- que nous soyons dans le comité de pilotage ;
- de préserver le plus longtemps possible le PEB de Franczal. En effet, dans le cadre de projet urbain sur ce secteur, nous devons rester vigilants. Tout laisse à penser que l'espace aérien ainsi libéré par le départ de Franczal sera récupéré pour les besoins de l'aéroport de Blagnac. J'ai demandé que cette possibilité soit retenue dans les futures études.

En clair, je pense que dans la mesure où les militaires quittent Franczal, l'espace aérien libéré va être récupéré pour faciliter les atterrissages, décollages et les vols d'essais de l'aéroport de Blagnac. Les zones soumises aux nuisances sonores seront de ce fait plus vastes que celles notées actuellement. Pour ces raisons, il ne me semble pas opportun de modifier ou de revoir à la baisse le PEB actuel.

Si ce PEB « saute » avant qu'un nouveau PEB incluant les nuisances de Blagnac soit mis en place, il n'y aura plus aucune contrainte sur l'urbanisation de la zone. Dans le futur les populations implantées risquent d'être soumises à des nuisances aériennes, mais il sera trop tard ou trop coûteux pour améliorer l'isolation phonique des constructions.

Une prochaine et certainement dernière réunion devrait avoir lieu début 2010.

DERNIER VOYAGE ECOLO

*Certains voyages sont longs..., très longs. Surtout vers la fin !
Celui vers l'au-delà de l'infini est de ceux là.*

*Autant participer à préserver la qualité de la vie qui nous
succédera sans polluer l'air, les sols et les nappes
phréatiques.*

On peut déjà s'y préparer en minimisant l'HOMO TOXICUS
que nous sommes par une nourriture bio, des activités, un
environnement et un habitat sain. Mais après ?

Dès le dernier souffle dûment constaté, l'industrie de la Mort
fond sur les familles désemparées : des techniques et
prestations ultra toxiques sont proposées pour donner du faste
à la cérémonie et une apparence de sérénité à la dépouille.

Le catalogue est fourni.

Sophistiqué : comme le diamant bleu obtenu par le
compactage énergivore des cendres (60 000 kilobars et des
températures montant à 1 700 degrés), ou bien la promesse,
qualifiée « d'écologique » (le corps refroidi à -196°C avec du
nitrogène liquide, devient friable et les divers restes
métalliques sont triés...) : ici comme ailleurs le progrès
technoscientifique n'est pas en reste !

Beaucoup plus habituels, les **traitements** des thanatopracteurs,
sont très toxiques et cancérigènes, notamment pour ceux qui
les manipulent (injection de formaldéhyde et autres cocktails
de pesticides). Leurs odeurs chimiques flottent dans les
espaces clos des chambres mortuaires pour augmenter leur
efficacité.

Pour un **enterrement** classique, les cercueils en bois exotiques
ou en aggloméré et leurs vernis toxiques, les capitonnages
synthétiques non dégradables, les objets, les sculptures, les
fleurs ultra polluées par l'agro-industrie et ses pesticides, les
dalles souvent importées de Chine sont loin d'être
écologiques...

Pour une **crémation**, on peut s'illusionner par une crémation
« écologique » : une urne biodégradable ou un cercueil en bois
naturel local écocertifié (ou encore mieux en soie, en carton
alvéolaire recyclé ou en « bioplastiques » excluant les colles,
solvants et vernis de synthèse) et des capotons d'acétate issu de
la cellulose du bois, en ouate d'amidon de maïs ou de coton...

La pollution est ainsi réduite de près de la moitié... mais coté
bilan carbone ce n'est pas brillant : 160 kg de CO₂ contre
seulement 39 kg pour une inhumation.

La température monte à près de 900°C. Elle consomme plus de
20 kWh en générant des émanations toxiques : poussières,
CO₂, oxyde d'azote et surtout une grave pollution au mercure
(présent des amalgames dentaires). Les métaux se liquéfient
puis se répandent en gaz dans l'atmosphère. Les crématoriums
seraient responsables de 16 % des émissions de mercure.

La réglementation française est une des plus laxistes en Europe
pour ce risque mercuriel : aucun seuil n'est fixé. Certains rejets
ne sont pas étudiés. Ce n'est pas étonnant : la France est le
champion mondial du tout incinérateur...

Quelles sont les solutions pour rendre ce départ le plus écolo
possible ?

Tout simplement, en rendant à la terre ce qu'elle nous a donné.
En se faisant inhumer sobrement, uniquement dans des
matériaux bio et éthique, sans ornement, et participer
activement aux objectifs de décroissance appliquée,
respectueuse des générations futures.

Remplacer la pierre tombale et les prétentieux monuments par
des plantes champêtres, des buissons de fleur ou un arbre de
mémoire sur un massif de pleine terre végétale...

*Quant à moi je rêve de rocaille, de cairn anonyme et de
quelques fleurs ou plantes sauvages dans un petit cimetière
ariégeois, exposé au soleil du sud face au Pyrénées que j'aurai
tant parcourues ...*

Puis laisser faire, paisibles, les cycles de la nature.

Alain Ciekanski

AZF, bilan d'une catastrophe (Suite de la page 1)

Les industriels classaient souvent les dossiers « confidentiel »
pour ne donner que le minimum d'info sur les risques.

Combien de personnes ces risques concernaient-ils ? Comment
a-t-on pu construire une rocade où passent des milliers de
personnes par jours au bord du site ? C'est la catastrophe qui a
donné des réponses à ces questions : **les usines à risques en
milieu urbain : l'inacceptable !**

Après la catastrophe :

Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées ont beaucoup participé
aux débats du **collectif**, qui structurait les réactions de milliers
de personnes. Dès le 11 octobre 2001, soit 3 semaines après la
catastrophe, nous approuvons une plateforme qui reste d'une
brûlante actualité au moment du procès :

Le collectif « plus jamais ça, ni ici, ni ailleurs » :

- Exige la fermeture définitive du site chimique (AZF,
Tolochimie, SNPE...) de Toulouse et sa décontamination.

- Exige la mise en place de mesures immédiates de protection
de la population face aux risques de sur-accident, ainsi que
l'information des populations.

- Exige un recensement des besoins des populations sinistrées
et une réponse rapide assurant leur satisfaction (logements,
écoles, crèches, soutien psychologique, prise en charge directe
des réparations et prise en compte des préjudices corporels et
oraux, etc.) par des réquisitions de logements en utilisant
l'Ordonnance de 1945, par des réquisitions au plan national
de tous moyens humains, matériels et industriels, par le
maintien et le développement des équipements publics et le
renforcement des équipes de travailleurs sociaux des
quartiers.

- Exige que TOTAL-FINA-ELF paie l'intégralité des
dommages, des salaires et finance un plan de reconversion et
de sauvegarde de l'ensemble des emplois touchés directement
ou indirectement par l'explosion.

- Exige toute la vérité et la transparence sur l'état des lieux et
l'ensemble des procédures notamment de démantèlement du site.

- Accuse les pouvoirs publics d'avoir mis en danger la vie
d'autrui en ayant :

• Laisse l'habitat se rapprocher du site ;

• Autorisé l'extension des productions de Tolochimie, SNPE
et AZF ;

• Maintenu les populations dans l'ignorance avant et après.

- Dénonce la responsabilité de TOTAL-FINA-ELF qui fait
passer les profits avant la sécurité des populations et des
salariés dans la logique de la mondialisation libérale qui a
déjà eu pour conséquences Seveso, Bhopal, l'Erika, etc.

- Exige le recensement des sites à risques, de production ou de
stockage, et le droit de contrôle indépendant par les
associations pour une information diversifiée qui permette aux
populations riveraines d'être réellement informées de ces
risques, et d'exiger des collectivités et pouvoirs publics des
décisions ad hoc.

- Invite population et pouvoirs publics à débattre du type de
production industrielle dont nous avons besoin et de son
caractère écologiquement soutenable et socialement utile.

Qu'en est-il 7 ans 1/2 après ? :

- Si AZF et Tolochimie ont été démantelés, il reste encore une
usine dont le risque majeur peut impacter l'extérieur du site.
Le Cancéropole construit sur AZF est dans la zone de risque !

- Les victimes se sont retrouvées bien seules face aux
problèmes matériels et de santé, souvent en concurrence pour
obtenir réparation. L'Etat n'a pas toujours prévu de mesures
d'exception.

- Si les sites SEVESO ont été bien identifiés, les associations
n'ont toujours pas de moyens d'expertise indépendants.

(AZF : bilan d'une catastrophe : Suite de la page 3)

L'information préalable des populations est quasi inexistante et peu adaptée au public.

- Les recommandations modestes faites par l'InVS (institut de veille sanitaire) après AZF, n'ont pas été exploitées. Rien n'a été mis en place sur le plan organisationnel pour réduire les conséquences sanitaires d'un futur accident.

- La loi Bachelot du 31 juillet 2003 dit bien que les entreprises doivent réduire le risque à la source, mais l'industriel n'a pas d'obligations. Pire, les zones de risques sont calculées avec un coefficient de probabilité de survenu d'accident qui réduit les périmètres où les populations peuvent être exposées, à elles de faire les travaux nécessaires pour se protéger, ou de quitter les lieux. Le BARPI, qui fait l'inventaire des accidents technologiques, constatait en septembre 2008, que les courbes d'accidents mortels et des victimes relatives aux installations classées ne semblent pas évoluer de façon marquante depuis 16 ans. Le facteur organisationnel et humain prime dans plus de 3 accidents sur 4 et ce malgré les progrès techniques et l'introduction progressive des systèmes de gestion de la sécurité.

- Quant au débat sur le type de production industrielle dont nous avons besoin, il a vite tourné court. Le lobby de la chimie avait dépêché ces meilleurs représentants, dès novembre 2001, pour mettre au pas nos décideurs.

AZF, une catastrophe pour rien ?

Information sur le procès AZF, site de Plus Jamais Ca n'ira CP
<http://plusjamaiscainiciailleurs.over-blog.org/articles-blog.html>

21 SEPTEMBRE 2001 : 10H17 par Alain Ciekanski

Tous ceux qui ont vécu la catastrophe AZF se souviennent précisément de l'endroit où ils étaient et ce qu'ils faisaient à l'instant précis où les déflagrations ont secoué les sols, les murs et ont fait de Toulouse une ville sans fenêtre.

Par milliers les toulousains et les toulousaines l'ont subi dans leur corps et leurs biens. Aucune consigne de sécurité n'a été respectée. Il était impossible de se calfeutrer : des dizaines de milliers de vitres avaient volées en éclat. Au milieu des embouteillages et des destructions généralisées, l'incompréhension a laissé place à la terreur dans un premier temps, sans jamais nous faire basculer dans la panique. Quand nous avons compris que Grande Paroisse, l'ex ONIA, AZF venait de sauter...

Guidée par notre instinct de survie et par celui de sauver nos proches et amis, une immense solidarité s'est immédiatement mise en place.

Nous savions depuis toujours que ce site industriel était une menace terrible. Nous l'avions dénoncé inlassablement, car nous en connaissions ses potentialités d'arme de destruction massive. Nombre de communiqués de presse ont été publiés, dans l'indifférence ou dans la raillerie généralisée. Les

techniciens, scientifiques ou responsables de tout bord réfutaient nos avertissements.

Avec le recul nous pensons que cet accident est loin d'être dû au hasard : depuis LA MEDE ou l'ERIKA, le groupe TOTAL ou ses filiales nous a habitué aux catastrophes industrielles et écologiques. Malgré les dénégations nous redoutions l'accident ou le sur-accident compte tenu de l'extrême dangerosité du site où des produits plus toxiques les uns que les autres se côtoyaient en plein cœur d'une zone urbanisée.

D'une usine l'autre..., le pôle chimique SUD rivalisait de dangerosité : par milliers de tonnes, le phosgène, l'ammoniac, le chlore, le perchlorate d'ammonium (carburant des missiles), la nitrocellulose (la poudre blanche de la guerre 14/18), les ammonitrates (cet engrais que les corses appellent explosif agricole et qui avait déjà fait ses preuves dans de nombreux attentats des Etats-Unis à l'Europe), l'isocyanate de méthyle (le gaz de Bhopal) etc., etc. Une véritable bombe chimique aux composés multiples et complexes n'attendait que l'allumette physique, chimique, volontaire ou accidentelle pour exploser. Des poutrelles métalliques ont éventré des cuves de méthanol à quelques mètres de cuves de phosgène semi protégées. Des wagons de chlore ont miraculeusement résisté à l'explosion. La catastrophe a frôlé le massacre à grande échelle...

Avec l'ouverture du procès AZF voici enfin venu l'heure de demander des comptes à tous les responsables. Ces usines et leurs productions n'auraient jamais dû exister, ni ici, ni ailleurs.

Stage CRIIRAD

Radioactivité & Radioprotection

Lundi 6 avril 2009 9h - 17h au CASC

10 bis, rue du colonel Driant
31400 Toulouse

Métro B/train : station Saint-Agne

**Avec Roland Desbordes,
président de la CRIIRAD**

Organisé par le Collectif Anti-Nucléaire Toulousain
et les Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Ouvert à tout public : conditions : 20 euros + participation aux transports (environ 8 euros)

Repas de midi : partage de pique-nique sur place

Infos et réservations : Daniel Roussée 06 61 97 83 28

daniel.roussee@wanadoo.fr

CRIIRAD : <http://www.criirad.org>

Amis de la Terre Midi-Pyrénées :

<http://amisdelaterremp.ouvaton.org>

CANT : <http://fr.groups.yahoo.com/group/CANT>

LA FEUILLE VERTE DES AMIS DE LA TERRE MIDI PYRENEES Directeur de publication Alain Ciekanski.
ISSN 1967-6719 N°215 Mars Avril 2009 Impr. par nos soins

Bulletin d'adhésion 2009

merci de le joindre au paiement, découpé ou photocopié

Adresser aux Amis de la Terre de Midi-Pyrénées : 22 place du Salin 31000 Toulouse

tél-fax-répondeur : 05 61 34 88 15

e-mail : midi.pyrenees@amisdelaterre.org

COTISATION : SOUHAITABLE : 33 € (ou plus si vous le désirez) (*)

PETIT BUDGET : 10 € (ou davantage)

DONS : (*)

(*) **Déductible des impôts à 66%.**

Abonnement à « La Baleine » : **+ 7 euros**

à l'ordre des « Amis de la Terre »

NOM.....PRENOM.....

MONTANT VERSE.....

DATE.....

ADRESSE.....

Tél.....Fax.....Courriel (lisible).....

Centres d'intérêt : Abeilles, Aéroport, Air, Alimentation bio, Arbres-Forêt, Déchets, Décroissance, Eau, Eco construction Eco quartier, Énergies propres, Espaces verts ou naturels, Habitat bioclimatique, Jardin-Agriculture, Montagne, Nucléaire, OGM, Ours, Pédagogie, Pesticides, Piétons, Pollution Hertzienne-Electromagnétisme, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme,.....